

1. IDENTIFICATION DU FICHER		N° : 54
NOM DU FICHER : Solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) – SGR1 – Système de comptabilité (dépenses) et acquisitions.		DATE DE CRÉATION : 2006
DESCRIPTION : Les ressources financières regroupent les activités inhérentes à la comptabilité et à l'analyse financière du ministère des Finances, alors que les ressources matérielles touchent les biens utilisés par le ministère des Finances pour accomplir ses activités.		
2. FINALITÉ DU FICHER ET PERSONNES CONCERNÉES		
2.1. FINALITÉ(S) DU FICHER : • Autres : Suivi budgétaire et comptable – volet rémunération.		
2.2. PERSONNES PRINCIPALEMENT CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS : Le personnel de l'organisme.		
2.3. PROVENANCE(S) ET MODALITÉ(S) DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS : Information provenant d'un autre système (SAGIP).		
3. LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS		
Renseignements nominatifs, numéros d'identification et informations à l'égard de l'emploi.		
4. GESTION DU FICHER		
4.1. SUPPORTS PHYSIQUES UTILISÉS : Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.).		
4.2. DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS : • Selon la règle de conservation RF-05 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés 7 ans* à l'exception des listes produites par la solution SAGIR qui sont conservées tant que nécessaire à la vérification, au suivi et à la production d'un rapport ou d'un document. * La durée de conservation de 7 ans ne s'applique pas aux données dans SAGIR.		
4.3. LE PERSONNEL AYANT ACCÈS AU FICHER : • Le personnel spécialisé en conciliation de la paie de la Direction des ressources financières du ministère des Finances et de la Direction des opérations financières d'Infrastructures technologiques Québec (ITQ) accèdent aux données SAGIR via un code d'utilisateur. Les accès sont donnés en fonction d'un registre d'autorité.		
4.4. UNE PERSONNE OU UN ORGANISME EXTÉRIEUR A ACCÈS AU FICHER À DES FINS DE TRAITEMENT : Oui	4.5. LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHER SONT TRANSFÉRÉS À UNE AUTRE PERSONNE OU À UN AUTRE ORGANISME : Oui	